



ENFANCE & JEUNESSE

LES PERMANENCES DU LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT (LAEP) REPRENENT SANS RESTRICTION NI JAUGE

Mis en ligne le 13 octobre 2021

Les permanences du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) reprennent sans restriction ni jauge.

Quel est l'objectif de ce service ?

Proposer aux familles un espace d'échanges et de partage sans visée thérapeutique, au sein duquel les parents peuvent en toute confiance dialoguer et conforter la relation avec leur(s) enfant(s), et les enfants, se socialiser et se divertir.

Comment cela fonctionne ?

À **Treillières**, Petit à Petons est ouvert **une matinée par semaine** : le **mercredi matin**, de **9h à 12h**.

Sur cette matinée, les familles sont accueillies dans une salle d'activité de l'**Espace Atout'Âge** (59 bis rue de la Mairie). Un binôme de professionnels formés à l'écoute est présent pour vous accueillir et garantir le respect des **règles de vie du Lieu** [↗](#).


Les familles peuvent bénéficier de ce service **gratuitement**.

Seule obligation : **le LAEP n'étant pas un mode de garde tel qu'une halte-garderie ou une crèche**, les enfants présents sont sous la responsabilité du ou des adultes qui les accompagnent et restent à leurs côtés.

Et ailleurs ?

Petit à Petons étant un Lieu d'Accueil Enfants-Parents itinérant, des permanences sont également organisées une fois par

semaine, en alternance, sur les communes de Grandchamp-des-Fontaines, Héric, Sucé-sur-Erdre et Vigneux-de-Bretagne. Ces permanences sont accessibles quelle que soit votre commune de résidence sur la CCEG.

Pour connaître les dates et lieux de permanence sur ces communes, n'hésitez pas à télécharger le [flyer de présentation de Petit à Petons](#) .

Vos contacts

- **Guichet famille** : 02 40 94 68 48 ou 02 40 94 69 31 - guichet-famille@treillieres.fr
- **LAEP** : petitapetons@treillieres.fr

Le blog

Retrouvez toutes les infos et dernières actus sur le LAEP Petit à Petons sur le blog dédié : <https://petitapetons.home.blog/> 



 **RETOUR À LA LISTE**



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.